

Prêts aux petites entreprises—Loi

rapporterait beaucoup plus. Les gens qui font des dépôts à terme à la banque sont habituellement des salariés qui réussissent à épargner quelques dollars par mois. Ils devraient investir cet argent dans l'économie.

Nous ferions deux choses. Cela m'amène bien sûr à dire que nous ne devrions pas nécessairement recourir à l'obligation hypothécaire pour stimuler l'industrie de la construction résidentielle et régler la crise du logement. Nous pourrions aussi vendre des obligations pour l'expansion des petites entreprises aux investisseurs privés en leur offrant les mêmes concessions qu'aux banques. Premièrement, si les investisseurs privés pouvaient acheter ces obligations, garanties par le gouvernement avec intérêt non imposable de 11 p. 100—bien entendu, le gouvernement exigerait que les obligations soient assurées et voudrait probablement ajouter 1 p. 100—en fait des fonds à 12 p. 100 seraient disponibles pour des capitaux à risques. Nous aurions aussi des capitaux à 11 ou 12 p. 100 pour la construction de maisons. Cette idée n'est ni nouvelle, ni révolutionnaire. C'est exactement ce qu'on fait aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés où l'on reconnaît, contrairement à chez nous, semble-t-il, que c'est un droit social et non pas un privilège accordé par le gouvernement que de pouvoir s'acheter une maison et d'avoir les moyens d'y loger convenablement une famille. On pourrait recourir à différentes techniques. De plus, les banques ne seraient plus les seules à attirer les dépôts dont on a tant besoin. Les banques se font concurrence pour attirer les épargnes, surtout lorsque le gouvernement a besoin de capitaux et offre des obligations d'épargne à 19.5 p. 100, ce qui explique pourquoi les gens ont retiré leurs épargnes des banques. Le gouvernement paye de 4 à 5 p. 100 de plus pour ses obligations d'épargne du Canada que les banques offrent pour les dépôts à terme. Évidemment, tous ceux qui pouvaient se le permettre ont acheté le plus d'obligations d'épargne du Canada possible. Cela a privé les banques de sommes qu'elles auraient pu investir et prêter aux petites entreprises. Si nous pouvions offrir ces mêmes concessions aux investisseurs du secteur privé, les banques seraient obligées de faire face à la concurrence pour avoir des dépôts. De plus, il y aurait beaucoup plus de capitaux à faible taux d'intérêt de canalisés vers les petites entreprises, vers le secteur spéculatif.

J'ai quelques propositions positives à faire que le gouvernement et le ministre des Finances étudieront un jour, je l'espère. Le gouvernement n'a de toute évidence pas tenu compte des véritables besoins de la petite entreprise en élaborant le budget. La mesure que nous examinons ce soir, c'est-à-dire le pouvoir de dépenser 700 ou 800 millions de dollars de plus au titre de la loi sur les prêts aux petites entreprises, ne redressera pas la moitié des mesures budgétaires qui, concrètement, rendent la petite entreprise très vulnérable. Des milliers de propriétaires de petites entreprises et d'agriculteurs abandonnent littéralement les entreprises auxquelles ils ont consacré toute leur vie. Le nombre de faillites dans le secteur de la petite entreprise a augmenté de 48 p. 100. Cela ne tient même pas compte des entreprises qu'ont abandonnées tous ceux qui, en proie au désespoir, ne veulent plus se donner la peine de remplir des formulaires, laisser des bureaucrates examiner chacun de leurs gestes et en prendre pour leur compte à tout coup. Ils en ont assez de faire réglementer leurs bénéfices et de se faire dire qu'ils doivent être compétitifs, tandis que tous les autres secteurs, le gouvernement surtout, se comportent

comme si notre économie était dirigée et structurée de la même façon que celles de derrière le rideau de fer.

On oublie souvent que lorsque les taux d'intérêt et le coût de l'énergie montent et que tous les autres coûts de production deviennent exorbitants, les petites entreprises ne peuvent faire comme le gouvernement: les faire retomber sur le dos des consommateurs. Le gouvernement n'a jamais de problème. Il n'a qu'à hausser les impôts et, dans les sociétés de la Couronne, il peut convertir les prêts en actif. Il ne fait qu'affecter 800 millions ici et là. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) nous a dit hier qu'il venait de terminer les discussions sur le budget avec Petro-Canada, la dernière-née de la famille des sociétés d'État. Cela veut dire l'acquisition d'une autre société privée en perspective, probablement pour 1.5, 2 ou 3 milliards. Personne ne demande jamais d'où vient l'argent. Le gouvernement le prend sur le marché privé en concurrence avec l'entreprise privée. Les frais d'exploitation de ces entreprises devenues des sociétés de la Couronne, avec tout ce que cela comporte comme insuffisances sur le plan du rendement, sont transmis aux contribuables. Les petits commerçants doivent soutenir la concurrence des sociétés importantes qui peuvent transmettre aux consommateurs tous les frais découlant de la main-d'œuvre, de l'énergie et des taux d'intérêt élevés. Beaucoup de sociétés importantes intégrées et de groupements de commercialisation ne se trouvent plus vraiment dans un système de libre-échange lorsqu'ils doivent soutenir la concurrence des groupes de commercialisation comme l'OPEP ou les groupements européens; elles doivent être complètement intégrées et soutenir la concurrence dans un milieu qui n'est pas idéal pour la libre entreprise. Par conséquent, ce sont uniquement les petites entreprises qui sont censées évoluer dans une économie de libre-échange. Elles ne peuvent toutefois pas transmettre les frais aux consommateurs pour la bonne raison que ceux-ci ne peuvent pas payer; par conséquent, elles sont obligées de réduire leurs bénéfices jusqu'à ce qu'elles deviennent insolvables. Elles doivent alors fermer leurs portes et licencier leurs employés. Le gouvernement croit, à mon avis, que lorsqu'une petite entreprise ferme ses portes, il y aura toujours comme par enchantement un employeur qui pourra engager les travailleurs licenciés. Le gouvernement ne vient pas à la rescousse de ces travailleurs qui sont pourtant tout aussi en chômage que ceux qui étaient au service de Massey-Ferguson, de Chrysler et de toutes les autres sociétés que le gouvernement maintient à flot, bien qu'elles ne suscitent plus de concurrence sur la place du marché.

● (2020)

Le gouvernement semble trouver que si un petit entrepreneur plie bagage, c'est qu'il n'était manifestement pas capable de s'occuper de ses affaires. Ce n'est pas toujours vrai. Peut-être n'arrive-t-il tout simplement plus à faire face aux règlements et aux contrôles, ou encore, si on songe au dernier budget, peut-être n'arrive-t-il plus à supporter l'ignorance du gouvernement.

Certains de mes collègues ont dit que lorsque nous parlons du secteur de la petite entreprise, nous parlons en fait du cœur de l'économie, du moteur qui fait tourner l'économie. C'est en fait ce secteur qui fournit du travail à 60 p. 100 des Canadiens. Il recrute les deux tiers de la main-d'œuvre non syndiquée. Nous entendons sans cesse parler des avantages sociaux que les